

O R N E

LA HAUTE CHAPELLE

ROCHERS DU TERTRE STE ANNE

ARRETE DU 28 MAI 1925

La partie du Tertre Ste Anne à la HAUTE-CHAPELLE (Orne) surplombant la rivière La Varenne et appartenant au réseau des Chemins de fer de l'Etat est classée parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique.

Dans le cas où l'exploitation du réseau l'exigerait, l'Administration des Chemins de Fer de l'Etat pourra procéder dans la limite reconnue strictement nécessaire après avis de l'Administration des Beaux-Arts, au rescindement des rochers à la base de Tertre Ste Anne dans la gorge de la rivière la Varrenne.

signé : DEIBOS

ARRETE DU 22 AVRIL 1932

Les rochers du Tertre Sainte-Anne située aux abords de Domfront dans la parcelle cadastrale n° 12 de la commune de LA HAUTE CHAPELLE sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général.

signé : M ROUSTAN

Pour copie conforme,

Le Chef du bureau des  
Monuments historiques  
et des sites.